

# ANIMATHLON SAINT NICOLAS DE LA GRAVE VENDREDI 06 AOUT 2021



Le TCM organise, dans le cadre des journées Olympiques et en collaboration avec le Conseil Départemental de Tarn et Garonne, une journée découverte du Triathlon sous la forme d' Animathlon.

Cette manifestation se déroulera sur la Base de loisirs de St Nicolas de la Grave, le vendredi 06/08/2021.

Son objectif est d'initier les jeunes de 7 à 19 ans aux disciplines enchainées.

Elle est gratuite d'accès et n'est pas chronométrée.

Selon le nombre, les départs se feront par catégorie et vague de 4.

### 1- PROGRAMME:

11h00: Ouverture de l'accueil aux participants

13h30: Fin des inscriptions

14h00 : Briefing d'avant course et ordre de passage des participants par catégorie

14h15 : Départ de l'épreuve 16h15 : Fin de l'épreuve

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de courses en fonction du nombre de participants et de la météo. Dans ce cas, les nouveaux horaires seront communiqués aux inscrits dans les meilleurs délais.

### 2- ORGANISATION:

L'animathlon se déroulera donc sur le site de la Base de loisirs de Saint Nicolas de la Grave (23 Avenue du Plan d'Eau, 82210 Saint-Nicolas-de-la-Grave).

La natation se déroulera dans la piscine de la base sous la surveillance des BNSSA du site, le VTT et la Course à Pied uniquement sur chemin et voie fermées.

### a- Jusqu'à la catégorie Pupilles, les distances seront :

- Natation = 50m (1 aller/retour)
- VTT = 1200m
- Course à pieds = 250m

## b- Dès la catégorie Benjamin(e)s, les distances seront :

- Natation = 100m (2 aller/retour)
- VTT = 2200m
- Course à pieds = 500m

## 3- PLAN D'ENSEMBLE :



# 4- PLANS DES PARCOURS :

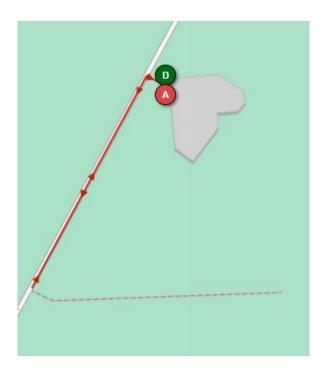
a- VTT jusqu'à Pupilles : 1200m



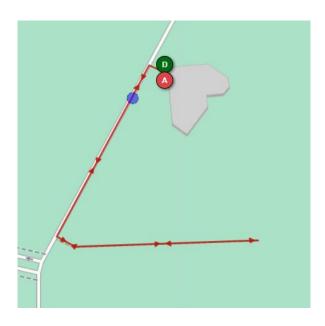
# b- VTT dès Benjamin(e)s : 2200m



### c- CAP jusqu'à Pupilles : 250m



## d- CAP dès Benjamin(e)s: 500m



### 5- REGLEMENT GENERAL:

Les épreuves se déroulent en conformité avec le règlement de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI). Les épreuves sont ouvertes aux licenciés (es) FFTRI et aux non licenciés (es). Ces derniers doivent obligatoirement prendre un « Pass-Loisir » délivré le jour même par l'organisateur (voir chapitre inscription).

L'organisateur est couvert en responsabilité civile, cependant il décline toute responsabilité en cas de bris, vol, perte de matériel, ou accident causé par un mauvais état de santé ou accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité.

Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs doivent demeurer derrière la rubalise et les barrières.

Il leur est également interdit de suivre en vélo les jeunes sur le parcours de course à pied.

Annulation de la partie natation : L'épreuve de natation sera annulée si la température de l'eau est < 18°C.

**Bonnets et Lunettes/Vélos** : Le matériel pourra être mis à disposition des participants qui pourront aussi venir avec le leur.

**Casques**: Le port du casque est obligatoire pendant l'épreuve de VTT. Il doit être en coque dure et homologué (NF, EN,). Les jugulaires doivent être impérativement ajustées pour maintenir le casque en position et éviter son basculement.

### 6- CATEGORIES

a- Poussins-Pupilles : Années 2010 à 2013

b- Benjamins-Cadets-Juniors : Années 2002 à 2009

### 7- INSCRIPTIONS:

La date limite d'inscription est fixée au Mercredi 04 Août 2021.

L'Animathlon est ouvert aux licenciés FFTRI ainsi qu'aux non licenciés.

L'inscription peut se faire :

- Via le dossier d'inscription ci-dessous à retourner par mail à l'adresse :
   montaubantri@gmail.com
   avant le mercredi 04/08 ou, à défaut le jour de l'épreuve dès 11h et jusqu'à 13h30 :
- Via le formulaire en ligne : https://forms.gle/RuNCBGm7tfFJuZvx5

Le Pass-Loisir et l'autorisation parentale seront à compléter sur place.

# **Bulletin d'inscription Animathlon du 06 aout 2021**

Nom:Pré	nom :
Date de naissance :///	Sexe : Masculin Féminin
Adresse :	Ville :
Club (*):	Téléphone :
Courriel :	
N° de licence (*) :	(*) : Pour les licenciés FFTRI loisir.

Dossier d'inscription à retourner à: montaubantri@gmail.com